

Association Suisse d'Ergothérapie ASE

Rapport annuel 2024

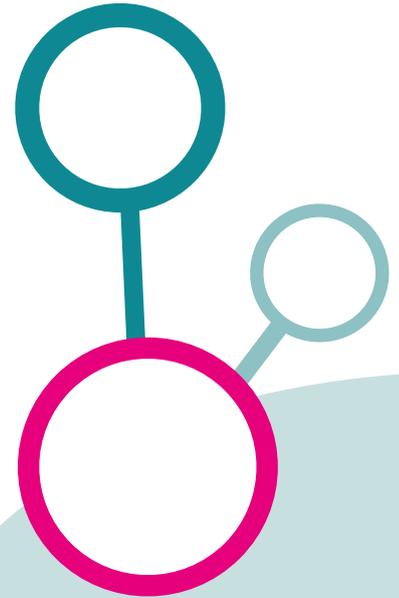
L'engagement et le service, facteurs de réussite

Le rapport annuel de l'ASE fournit une vue d'ensemble sur nos activités les plus importantes et nos succès en 2024. Les objectifs annuels ont été systématiquement déterminés en fonction de la stratégie 2024-2027, et beaucoup d'entre eux ont pu être réalisés.

La fonction de responsable de l'éthique a été créée. Elle accompagne, avec le Comité d'éthique, les réflexions éthiques dans nos processus et projets. Le 6^e Congrès d'ergothérapie organisé par l'ASE a constitué un autre moment fort de l'année et rencontré un beau succès. Ce congrès tient non seulement lieu de plateforme pour l'échange professionnel mais participe également au renforcement de notre identité professionnelle.

Dans le cadre des cours, nous avons pu présenter l'ASE et ses activités aux quatre hautes écoles spécialisées HETSL, OST, SUPSI, ZHAW, et renforcer ainsi la collaboration avec ces écoles. La mise sur pied du Critical Incident Reporting Systems (CIRS) tient également lieu de succès pour nos membres, car il sert de base importante pour l'amélioration continue de la qualité. De plus, les négociations relatives à la qualité dans le cadre de l'art. 58 a et ss de la LAMal ont été poursuivies avec succès.

*Nous vous remercions de votre intérêt pour notre association et de votre soutien pour notre travail.
Colette Carroz, présidente de l'ASE*



Politique professionnelle, développement de la profession, formation et recherche

En ligne de mire en 2024: la pénurie de personnel qualifié est, et reste, un défi qui requiert des mesures ciblées. Un atelier sur ce thème, mené lors du 6^e Congrès d'ergothérapie, a rencontré un fort succès. Divers thèmes ont été abordés tels que les difficultés rencontrées lors du triage, la motivation des collaborateur·rice·s en cas de ressources limitées ou la gestion des listes d'attente. En novembre, un échange entre pairs en ligne a été proposé en complément pour se mettre en réseau et discuter d'idées nouvelles pour la gestion des situations compliquées telles que les listes longues d'attentes.

En lien avec la pratique avancée en ergothérapie, l'ASE a publié une prise de position¹, qui a été présentée notamment au Congrès d'ergothérapie et lors de rencontres nationales.

Le projet smarter medicine s'est poursuivi et les cinq recommandations pour la Suisse ont été déposées auprès de l'association smarter medicine – «Choosing Wisely Switzerland».

¹ Informations supplémentaires cf. code QR en dernière page

Thèmes 2024

-  Suite du programme de mentoring ErGo pour les personnes qui débutent dans la profession ou qui la réintègrent, avec la ZHAW
-  Négociations intenses autour de l'article 58 a ss LAMal (article sur la qualité)
-  Prises de position: Modification de l'ordonnance du Conseil des hautes écoles sur l'admission aux hautes écoles spécialisées (HES) et aux instituts de niveau HES, SEFRI; Révision partielle de l'Ordonnance du DEFR sur l'obtention a posteriori du titre d'une haute école spécialisée (OOPT)
-  Contacts avec les offices, les organes et autorités: Conférence spécialisée Santé, CDS, OFSP
-  Séances avec les services des médecins-conseils des différentes caisses-maladie
-  Collaboration dans le cadre des recommandations thérapeutiques en cas de démence par la Swiss Memory Clinics
-  Non à l'initiative «Frein aux coûts» Pour la première fois, l'ASE a rejoint un comité de votation.

Prestations

En ligne de mire en 2024: la Loi sur les professions de la santé (LPSan), en vigueur depuis 2020, transmet désormais aux cantons la surveillance et par conséquent l'attribution des autorisations de pratiquer la profession. Ce sont également les cantons qui octroient l'admission à l'AOS. Cela signifie pour l'ASE: 26 (demi-)cantons qui interprètent leur mission de surveillance de façon très diverse, formulent des exigences très hétérogènes pour l'autorisation de pratiquer et qui demandent des contributions diversement élevées! L'ASE a donc conseillé en 2024 beaucoup de membres et responsables dans les cantons. Les échanges avec les assurances-maladie

ont également été intenses. L'ASE a remarqué que certaines assurances-maladie interprétaient encore plus strictement les conventions tarifaires pour le domaine ambulatoire en cabinet en se référant aux critères EAE et qu'elles les limitaient parfois de façon injustifiée. Depuis novembre 2024, l'ASE met à disposition une plateforme unique pour toute la Suisse et dans les trois langues nationales, visant à déclarer les événements indésirables et les erreurs évitées de justesse: Critical Incident Reporting System (CIRS). Elle a pour but d'augmenter la sécurité pour les patient-e-s, de tirer les leçons des erreurs et d'améliorer la qualité des prestations.

Conseils

432

heures

sur les tarifs, les assurances, le droit du travail, les contrats de coopération, les salaires et divers thèmes propres à la profession



CIRS

44

cours

22 cours (all.), 22 cours (fr.),
631 participant-e-s au total
(344 all./347 fr.)

12

numéros de
la revue
«Ergothérapie»

Total
45 articles spécialisés

12

Newsletter
«Ergonews»

Taux d'ouverture:
57,9 %

Env.

6

millions

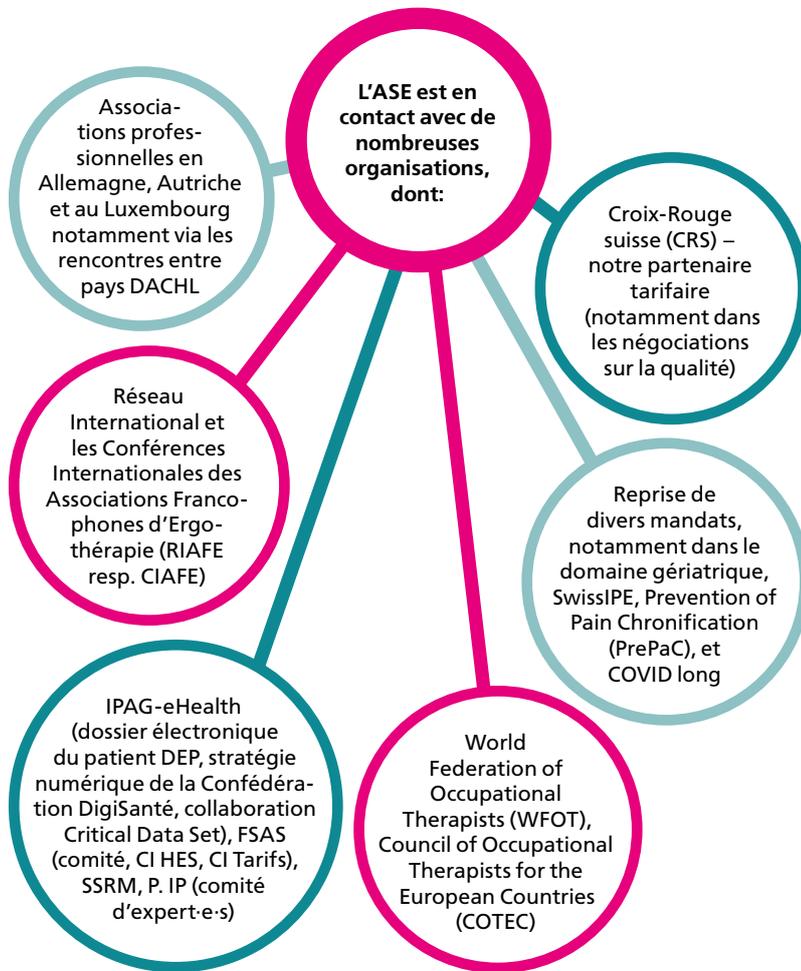
d'accès à
ergotherapie.ch

Partenariats et collaboration

En ligne de mire en 2024: sous la houlette de la Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé (FSAS), des séances d'échange ont régulièrement eu lieu avec toutes les associations de prestataires du domaine ambulatoire sur le thème des conventions de qualité.

En outre, un sous-groupe, formé avec la participation de l'ASE, a élaboré, au nom du groupe d'échange, un glossaire sur les termes relatifs à la qualité. Après adoption du glossaire par la commission de négociation des associations de caisses-maladie, le document a été présenté à l'OFSP. L'échange entre les 13 associations s'est déroulé sur un pied d'égalité et de façon très constructive et orientée sur des solutions.

Le dialogue entre l'ASE et les hautes écoles spécialisées, qui a lieu deux fois par an, s'est établi. A l'automne 2024, la haute école spécialisée de Suisse orientale a rejoint cet organe. Diverses discussions spécifiques aux HES et à certains thèmes ont également été menées. Un nouveau mandat dans le domaine de la gériatrie a permis l'échange autour de thèmes actuels sur la scène nationale et internationale. Des objectifs pour 2025 ont été déterminés pour l'accompagnement des personnes atteintes de démence.



Association

En ligne de mire en 2024: pour la 6^e fois déjà, l'ASE a organisé le Congrès national d'ergothérapie, qui a eu lieu les 24 et 25 mai à Fribourg. Sous la devise « Empowerment matters », plus de 450 participant·e·s ont pu se rendre compte de l'importance des stratégies et des mesures qui renforcent l'autonomie et l'autodétermination des patient·e·s. Photos du Congrès, voir code QR ci-dessous.

Le comité central a également réfléchi à une vision d'avenir pour l'association professionnelle. Les collaborateur·rice·s du groupe de conseil en management des associations (B'VM) ont soutenu l'ASE pour l'application en pratique de la stratégie 2024-2027. La direction en travail partagé avec un taux d'occupation total de 50% n'a pas permis d'atteindre la plus-value souhaitée. Il a donc été décidé de mettre de nouveau en place une seule personne à la direction. Afin de compléter notre expertise, deux nouveaux profils de poste ont été attribués à des spécialistes, responsables spécialisés d'éthique et de politique professionnelle.



Photos du Congrès d'ergothérapie 2024

14
sections
2755
membres
(+ 87)

Secrétariat général
465
% de postes
(taux d'occupation)
8259
heures de travail
par an

2,04
mio de francs
de chiffre d'affaires

6
membres du comité
2168
heures de travail
par an

La responsable spécialisée en éthique de l'ASE et le Comité d'éthique entrent en fonction.

Des membres de l'ASE s'engagent dans divers organes: notamment de politique professionnelle, de la recherche et de la science, dans le comité consultatif de recherche, la Commission Tarifs en ambulatoire, le groupe de travail de pratique avancée, la délégation WFOT

L'ASE finance son travail grâce aux cotisations de membres et au soutien des sponsors suivants : Orthopartner, Vaudoise et VCW. Un grand merci!

Sections

En ligne de mire en 2024: la recherche d'une relève constitue un gros défi pour certaines sections. Dans un courrier aux membres, la présidence, la direction et les sections concernées ont souligné l'importance de la représentation de l'ASE dans les cantons et les régions pour toutes les parties concernées. Il a ainsi été possible de combler les manques de représentation les plus urgents au comité.

L'introduction de MS Teams dans le secrétariat a permis de mettre en place une plateforme commune, utilisable aussi pour la collaboration avec les sections. L'ASE a attribué davantage de budgets spéciaux afin d'encourager l'échange entre les sections ainsi que le travail politique au niveau cantonal.

L'association remercie les sections pour leur engagement dans la remise du Prix de l'ASE décerné aux meilleurs travaux de bachelor 2024 dans les trois hautes écoles spécialisées de Suisse. Les sections témoignent ainsi de l'importance que donne l'ASE au travail des étudiant·e·s. Les travaux primés abordent des thèmes centraux en matière de politique professionnelle.

Des sections fortes



Cinq rendez-vous en ligne sur des thèmes divers relatifs à l'association, au budget 2025 et à l'utilisation de MS Teams



Remise de prix aux meilleurs travaux de bachelor des étudiant·e·s de la ZHAW, HETSL et SUPSI



Remise du Prix de l'ASE pour le master en sciences de la santé spécialisation ergothérapie HES-SO

EVS/ASE

Altenbergstrasse 29

Case postale 686

3000 Berne 8

evs-ase@ergotherapie.ch

ergotherapie.ch

